

Mr Eric VERDOT
19 Route de Tallenay
25000 BESANCON
verdotv@wanadoo.fr
Tél : 06.82.19.41.77

Besançon le 09/08/2024

Mme Anne VIGNOT
Présidente de Grand Besançon Métropole
Maire de BESANCON
4 Rue Gabriel Plançon
25000 BESANCON

OBJET : Demande de modification du PLU de BESANCON

Madame la Présidente,

Je suis propriétaire des parcelles PX 109 et 111 qui accueillent ma maison d'habitation et celle de ma mère et qui sont situées au 19 Route de Tallenay à BESANCON

Ces parcelles sont incluses dans la zone UY qui est la zone d'activités qui supporte les bâtiments de la SARL VERDOT dont je suis le gérant.

Et, si la maison que j'occupe (parcelle 111) peut être considérée comme le logement nécessaire à la surveillance de l'entreprise (rappel des 2 incendies qui ont affectés l'entreprise ces dix dernières années), la maison qui est implantée sur la parcelle 109 n'a pas de lien avec cette dernière.

La parcelle 109 est contiguë à une zone pavillonnaire UP, sa surface permettait la construction d'une maison d'habitation que nous pourrions habiter lorsque je prendrai ma retraite.

Par ailleurs, notre habitation actuelle doit être soumise à des travaux de rénovation assez lourds pour être occupée à nouveau. La construction de cette nouvelle maison sur la parcelle 109 nous permettrait de faciliter cette rénovation qui ne peut que difficilement se réaliser en milieu occupé.

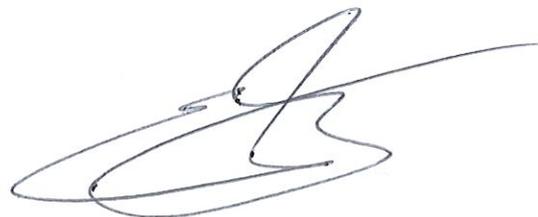
Aussi, il ne me paraît pas illogique que la bande constructible qui jouxte ma propriété soit étendue au sud pour inclure les maisons existantes sur les parcelles 111 et 109 et permettre la construction d'une maison d'habitation sur la parcelle 109.

J'ai rencontré vos services de l'Urbanisme qui m'ont conseillé de vous adresser cette demande de modification du PLU afin que les parcelles PX 109 et 111 classées à ce jour en zone UY soient partiellement reclassées en zone UP.

En espérant vivement que ma demande pourra être prise en considération,

Je vous adresse mes sincères salutations.

Eric VERDOT



PJ : PLAN PLU

